

*Initiatives ministérielles*

l'a fait à la suite d'un coup de force et à la suite d'une loi votée par le Parlement d'Angleterre. Ce n'est pas exactement ce qui sous-entend favoriser la bonne entente entre les peuples, et j'entends ici, en disant «les peuples», la bonne entente entre le peuple québécois et le peuple canadien.

Notre collègue de The Battlefords—Meadow Lake s'est élevé contre le fait que la Saskatchewan verrait le nombre de ses députés diminuer, dans l'avenir. Nous aussi, du Québec, nous nous sommes élevés contre cette éventualité et la Chambre des communes ne l'a pas considéré. Nous nous sommes élevés compte tenu de notre responsabilité historique de foyer national des Canadiens français. Maintenant, les Canadiens français sont devenus les Québécois, à la consternation peut-être de certaines personnes au Canada anglais.

Maintenant, ma question est à propos du Sénat. Notre collègue de The Battlefords—Meadow Lake, pour contrer l'effet négatif de la diminution de la représentation des provinces, suggère la nomination ou l'élection d'un Sénat, qui verrait à faire une sorte de contrepoids au fait que la Chambre des communes représenterait, à ce moment-là, peut-être plus des circonscriptions et que le Sénat représenterait des provinces et exercerait un certain rôle de protection.

Compte tenu de son expérience à la Chambre des communes—notre collègue est un député d'expérience qui a vécu toute la période Mulroney—le député croit-il vraiment que le Canada, dans la situation actuelle, puisse jamais en arriver à une réforme constitutionnelle qui fasse en sorte qu'on puisse changer quoi que ce soit à ses institutions?

• (1605)

[Traduction]

**M. Taylor:** Monsieur le Président, dans la question du député, il y a bien des aspects sur lesquels j'aimerais me prononcer.

Je formulerai d'abord ma réponse à la question, car cette réponse est très simple. Je suis un grand optimiste. Je crois que les gens peuvent collaborer entre eux et arriver à des compromis qui soient acceptables aux yeux de la plupart des Canadiens.

Nous avons bâti tout un patrimoine là-dessus. Nous sommes sur le point de conclure des accords avec les peuples autochtones du Canada dont l'issue, j'en suis sûr, était plus lointaine qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous y sommes, et je suis persuadé que nous parviendrons à en faire autant avec le Québec, sa population et ses dirigeants.

Je n'hésite pas à dire que, lorsque nous affirmons la même volonté, nous poursuivons le même rêve, soit celui de bâtir un système politique qui convienne à tout le monde.

Par ailleurs, avant d'en venir à sa question, le député a affirmé que le Bloc québécois assumait un rôle, en sa qualité d'opposition officielle à la Chambre des communes. Il a dit que le Bloc québécois, en tant qu'opposition officielle, veillait à ce que le Parlement soit aussi efficace que possible. Il voulait laisser entendre par là que le Bloc québécois, du fait qu'il est l'opposition officielle, est en mesure de représenter les intérêts des

habitants de la Saskatchewan. À mon avis, c'est loin d'être le cas.

Après 18 mois d'exercice du pouvoir, le gouvernement jouit d'une immense popularité auprès de la population canadienne. Or, cela n'a rien à voir avec le bilan du gouvernement jusqu'ici. C'est plutôt parce que l'opposition n'arrive pas à faire comprendre à la population canadienne les ravages que font les politiques du gouvernement.

Rien ne saurait être plus clair que l'impact de ces politiques sur les gens de la Saskatchewan. L'élimination de la subvention du Nid-de-Corbeau aurait, durant toute autre législature au cours de notre histoire, suscité un débat animé à la Chambre. Les députés auraient crié haut et fort. Ils auraient pris tous les moyens possibles et permis pour empêcher le gouvernement de modifier la subvention du Nid-de-Corbeau, car cette mesure sera néfaste pour le transport ferroviaire et l'agriculture en Saskatchewan.

Au cours des derniers jours, nous avons débattu à la Chambre de la modification de la subvention du Nid-de-Corbeau. Vingt-trois députés du Bloc québécois ont parlé de ce projet de loi qui transforme toute la relation entre le gouvernement et les agriculteurs de la Saskatchewan. Sur ces 23 députés, pas un seul n'a défendu les intérêts de la Saskatchewan à ce sujet. Au contraire, le Bloc a même présenté une motion pour affirmer que le minuscule montant accordé aux agriculteurs de la Saskatchewan, en compensation de cet énorme programme qu'ils perdent, était discriminatoire envers le Québec.

Cela n'est certes pas le comportement d'une opposition officielle qui défend les intérêts des habitants de la Saskatchewan. Cette opposition ne va certainement pas amener les Canadiens de quelque région que ce soit à conclure que les politiques du gouvernement sont mauvaises pour eux.

Le gouvernement en place continuera donc de jouir d'une popularité non méritée, tant que nous n'aurons pas une opposition efficace, formée de gens qui s'intéressent au Canada tout entier.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir au sujet du projet de loi C-69.

Les journaux n'en ont pas vraiment parlé. À première vue, c'est un projet de loi plutôt technique qui est loin de susciter beaucoup d'intérêt.

Cependant, c'est un projet de loi qui est très important pour deux raisons. Tout d'abord, il souligne le besoin désespéré de réformer le système parlementaire canadien. Il signale certaines lacunes du système actuel. On doit l'examiner et en discuter dans le contexte d'une réforme globale du système parlementaire canadien.

Trois groupes différents s'opposeront à ce projet de loi. Ce sont premièrement ceux qui croient dans une représentation réelle en fonction de la population. Il y a ensuite ceux qui jugent que nous sommes déjà trop gouvernés. Viennent, enfin, les gens qui ne sont pas d'accord pour accorder certains pouvoirs à des organismes qui ne sont pas élus et n'ont pas de comptes à rendre, comme une commission de délimitation des circonscriptions électorales.